



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### CHAMP D'APPLICATION DES CGV

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les réservations effectuées auprès du camping *La Nouvelle Croze* par ses clients.

Conformément aux dispositions de l'article L.113-3 du Code de la consommation et aux dispositions du Code du tourisme, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de réservation.

### ARRIVEE - DEPART

L'attribution d'un emplacement ou d'un locatif se fera le jour d'arrivée du client, dans le meilleur respect de ses attentes.

Les locations de mobil-home ne sont possibles qu'à la semaine, obligatoirement du samedi (arrivée de 15h à 18h) au samedi (départ avant 10h), durant les mois de juillet et août. Les locations d'emplacement sont de 12h à 12h à la nuitée.

### RÉTRACTATION

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation).

### PRIX

Les prix des hébergements et des options supplémentaires affichés par le camping *La Nouvelle Croze* sont T.T.C. La Taxe de Séjour obligatoire n'est pas comprise dans le prix du séjour et restera à régler par le client une fois sur place. Cette taxe s'élève à 0,50 € par nuitée, par personne de plus de 18ans. Elle est fixée par les collectivités locales et entièrement reversée à l'Office du Tourisme.

### CONCLUSION DU CONTRAT

Après avoir renseigné tous les champs requis lors du processus de commande dans le cas d'un achat sur le site internet, ou après le renvoi du contrat de réservation rempli, le client recevra confirmation par courrier électronique de la réservation de son séjour.

### ACOMPTE

La réservation ne sera définitive qu'après règlement de l'acompte. Celui-ci correspond à un montant fixe de 150 € par semaine (ou 25% pour les courts séjours) pour les locations. Pour les emplacements il est de 55 € par séjour. Si la somme du séjour s'avérait inférieure, la totalité du séjour sera à régler.

### SOLDE DU SEJOUR

Le solde du séjour restera à régler lors de l'arrivée du client dans le camping selon les modes de paiements qui suivent.

### MODES DE PAIEMENT

Le règlement de l'acompte lors de la réservation est possible par carte bancaire, virement bancaire ou par chèque à l'ordre de *Camping La Nouvelle Croze*. Le règlement du solde du séjour quant à lui pourra s'effectuer en espèce, en chèque, en carte bancaire, ou en chèques vacances (ANCV).

### FRAIS DE DOSSIER

Aucuns frais de dossier ne sont appliqués pour les réservations sur le site internet [www.lanouvellecroze.com](http://www.lanouvellecroze.com). Pour les autres types de réservation nécessitant des démarches administratives, des frais de dossier de 20 € peuvent être appliqués.

### ANNULATION DE LA RÉSERVATION A LA DEMANDE DU CLIENT

Toute demande d'annulation d'une réservation par le client devra être faite par mail ou courrier auprès du camping.

L'annulation de la réservation entraîne les frais suivants à régler :

- A plus de 30 jours de la date de début du séjour : l'acompte reste acquis au camping mais peut être reporté à l'année suivante,

- Entre 29 et 21 jours de la date de début du séjour : 60 % du séjour,
- Entre 20 et 7 jours de la date de début du séjour : 80 % du séjour,
- A moins de 7 jours avant la date de début du séjour : 100 % du séjour,

Pour les clients ayant souscrit à une assurance annulation, ces frais sont pris en charges par l'assurance selon conditions (vois ci-dessous).

### ASSURANCE ANNULATION, INTERRUPTION DE SEJOUR

Lors de l'inscription, il vous est possible d'opter pour une assurance Annulation et Interruption de séjour dans votre contrat de location pour un montant s'élevant à 3% du montant du séjour. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie de votre séjour.

En cas d'annulation, vous devez avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un évènement empêchant votre départ. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur notre site ou sur le site [www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com)), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

### ARRIVEE RETARDEE - DEPART ANTICIPE

En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé du client par rapport aux dates et heures stipulées sur le contrat de réservation, aucun remboursement ne sera effectué.

Au-delà d'un délai de 24 heures à compter de l'heure d'arrivée prévue sur le contrat, et sans nouvelles adressées au camping par le client, le camping se donne le droit de ne plus accepter le client. Pour tout retard, le client se doit de contacter le camping par téléphone pour l'en informer. Bien que le camping s'engage à rendre votre séjour des plus agréables, il ne saurait être tenu responsable de tout élément extérieur ayant pour conséquence de réduire ou annuler votre séjour.

### CESSION DE LA RESERVATION

Conformément aux articles L.211-12 et R.211-9 du Code du tourisme, le client pourra céder son contrat à un tiers, à condition d'en informer le Camping *La Nouvelle Croze* au plus tard 7 jours avant le début du séjour, en indiquant les nom et adresse du cessionnaire. Celui-ci devra avoir pris connaissance des conditions générales de vente du camping.

### DIVERS

Le client devra se conformer au règlement intérieur du camping dont il pourra prendre connaissance à son arrivée sur les lieux.

Les animaux sont autorisés dans l'enceinte du camping en laisse, tatoués et vaccinés. Les animaux sont majorés d'une taxe de 3,50 € par nuit pour les locatifs et de 1,50 € pour les emplacements.

Le forfait ménage proposé au client ne correspond pas à un ménage total du locatif : un ménage partiel devra être réalisé par le client avant son départ. Les éventuels visiteurs invités par leurs hôtes campeurs sont autorisés à accéder à l'ensemble des services du camping, après s'être impérativement présentés à la réception du camping, puis s'être acquittés de la redevance visiteur journalière de 3,50 €.

### INFORMATIQUE ET LIBERTES

Nous ne transmettons aucune information, de quelque manière que ce soit, à des tiers.

Le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978. Pour toute demande, adressez-vous simplement à l'adresse : [contact@lanouvellecroze.com](mailto:contact@lanouvellecroze.com). Le site web [www.lanouvellecroze.com](http://www.lanouvellecroze.com) est déclaré à la CNIL sous le n° 1726936.

### DROIT APPLICABLE - LITIGES

Les présentes conditions générales et le contrat conclus entre le Camping *La Nouvelle Croze* et le client sont soumis au droit français. Tout litige relatif à leur interprétation et à leur exécution relève des Tribunaux français.

**CAMPING La Nouvelle Croze**

24580 Rouffignac Saint Cernin

[www.lanouvellecroze.com](http://www.lanouvellecroze.com)

**TEL. : 05 53 05 38 90**

PORT. : 06 85 66 55 70

[contact@lanouvellecroze.com](mailto:contact@lanouvellecroze.com)